

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Agapite-Joseph Barbier.*

MESSIEURS,

Le sieur Barbier a vu le jour à Hautmont (France), le 29 ventôse an V, et jusqu'à l'âge de 19 ans, il exerça dans ce pays la profession d'armurier; espérant trouver en Belgique le travail qui lui manquait dans sa patrie, il se rendit, en 1816, à Mons où il contracta mariage avec une Belge, le 17 mai 1827.

Le pétitionnaire désirant se rapprocher de la famille de son épouse s'établit, en 1828, à Binche, ville qu'il habite encore aujourd'hui; son commerce de draps et de mercerie lui procure une honnête existence; il est propriétaire d'une maison évaluée à fr. 20,000.

Le sieur Barbier a su se concilier l'estime des habitants de Binche; il tient une conduite excellente, et il paraît sincèrement attaché à la patrie de son épouse, qu'il habite depuis vingt-sept ans.

Les autorités consultées estiment qu'il est digne de la faveur qu'il sollicite.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.